

Journées Doctorales Foncier 23-25 mai 2023, Montpellier MSH

Appel à communication

Présentation

Groupement d'intérêt scientifique spécialisé sur le foncier rural dans les pays du Sud, le Pôle foncier de Montpellier organise la dixième édition des « Journées Doctorales Foncier », à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, **les mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25 mai 2023.**

Les Journées Doctorales Foncier ont pour objectif de proposer un espace de discussions et d'échanges scientifiques sur la thématique foncière entre doctorants, jeunes docteurs et chercheurs spécialistes du foncier, relevant de différentes disciplines des sciences sociales. Elles n'ont pas vocation à se substituer à l'encadrement des doctorants. La présence des encadrants est la bienvenue.

Sont considérés comme « jeunes docteurs » les doctorants ayant soutenu depuis moins de cinq ans, l'objectif étant de les aider à développer leur réseau académique et à publier les résultats de leurs travaux.

Organisation des journées

Chaque journée débute par une conférence plénière assurée par des chercheurs expérimentés (1h30).

Le reste de la journée est consacré à des présentations de travaux de doctorants ou jeunes docteurs, à des discussions par des chercheurs expérimentés et à des débats. **Chaque doctorant ou jeune docteur dispose d'un créneau de 90 minutes pour présenter son travail (30 mn), écouter et réagir aux commentaires des discutants et échanger avec l'assistance.**

Langue de travail

La langue de travail principale sera le français. Néanmoins, les contributions écrites et les présentations pourront se faire en anglais.

Nature des contributions et modalités de soumission

Les travaux de thèse peuvent être présentés à différents états d'avancement, dès lors que du matériau empirique peut être présenté. Le foncier rural ou péri-urbain agricole ne constitue pas nécessairement l'entrée principale de la thèse, mais doit s'y articuler de manière suffisamment étroite pour justifier l'intérêt d'une contribution à ces Journées Doctorales. Les différentes disciplines des sciences sociales

pourront être représentées. **Priorité sera donnée aux travaux portant sur le foncier rural ou péri-urbain au Sud.**

La participation des doctorants/ jeunes docteurs aux Journées Doctorales est soumise à un processus de sélection en deux temps :

- Approbation par le comité scientifique **d'une proposition de communication de quatre à six pages (2500 à 3 500 mots),**
 - précisant la problématique de la thèse, son état d'avancement et le lien entre la communication proposée et la thèse ;
 - présentant le résumé de la communication proposée : question de recherche (problématique), méthode, revue de la littérature, résultats empiriques ou théoriques
- Approbation par le comité scientifique du **document complet de la communication. Pour les doctorants, elle sera de quinze à vingt pages (entre 8 000 et 10 000 mots). Les propositions des « jeunes docteurs » devront respecter le format d'article de revue scientifique.**

Financement

Le Pôle prendra en charge l'hébergement à Montpellier de l'ensemble des doctorants sélectionnés pour la durée des Journées Doctorales.

Le transport et l'alimentation seront à la charge des participants.

Un nombre limité de bourses permettra de financer l'intégralité des frais de déplacement et de séjour de quelques doctorants du Sud.

Calendrier

- **30 novembre 2022** : date limite d'envoi des propositions de communication.
- **19 décembre 2022** : réponse du comité scientifique.
- **28 février 2023** : date limite d'envoi des documents complets, pour les propositions ayant reçu un avis positif.
- **1^{er} avril 2023** : acceptation finale des documents complets par le comité scientifique ; le cas échéant, suggestions d'amélioration.
- **20 avril 2023** : date limite d'envoi d'éventuelles versions améliorées des textes complets et transmission de l'ensemble des textes aux discutants.

23-24-25 mai 2023 : déroulement des doctorales à la MSH à Montpellier

La soumission des propositions de communication se fera sur le site web du Pôle foncier – les dépôts seront possibles à partir du 15 Novembre 2022.

Information

www.pole-foncier.fr

Pour toute information contacter: rovis@cirad.fr



Comité d'organisation

- Amandine Adamczewski (Cirad)
- Perrine Burnod (Cirad)
- Mélanie Requier-Desjardins (CIHEAM-IAMM)
- Nathalie Rovis (Cirad)

Comité scientifique

- Véronique Ancey (Cirad)
- Sigrid Aubert (Cirad)
- Omar Bessaoud (CIHEAM-IAMM)
- Aurélie Botta (Cirad)
- Emmanuelle Bouquet (Cirad)
- Jérémy Bourgoïn (Cirad)
- Jean-Pierre Chauveau (IRD)
- Jean-Philippe Colin (IRD)
- Ali Daoudi (Ensa-Alger)
- Hadrien Di Roberto (Cirad)
- Geoffroy Filoche (IRD)
- Jean-Pierre Jacob (IHEID)
- Philippe Lavigne Delville (IRD)
- Jean-Claude Legoupil (Cirad)
- Pierre-Yves Le Meur (IRD)
- Eric Léonard (IRD)
- Coline Perrin (Inrae)
- Pascale Moity-Maïzi (Montpellier SupAgro)
- Charline Rangé (Gret)

Journées Doctorales Foncier

23-25 mai 2023, Montpellier MSH

Informations et structure du document attendues

Auteur/trice	
Email	
Titre de la thèse	
Problématique de la thèse	
Directeur/trice de la thèse -	
Université/ Laboratoire de la thèse	
Année de démarrage de la thèse	
Discipline de rattachement	

PROPOSITION (max 6 pages)

Titre de la proposition :

Mots clés (5) :

Articulation avec le reste de la thèse (5 lignes max) :

Problématique (associant positionnement par rapport à la littérature, contexte général et question de recherche) (1 page ou 1000 mots max)

Cadrage théorique (grille analytique et concepts clés mobilisés) (0,5 page max)

Méthodologie (0,5 page max)

Résultats empiriques ou théoriques (2,5 pages max)

Éléments de conclusion ou pistes d'approfondissement (10 à 15 lignes)

Références bibliographiques